

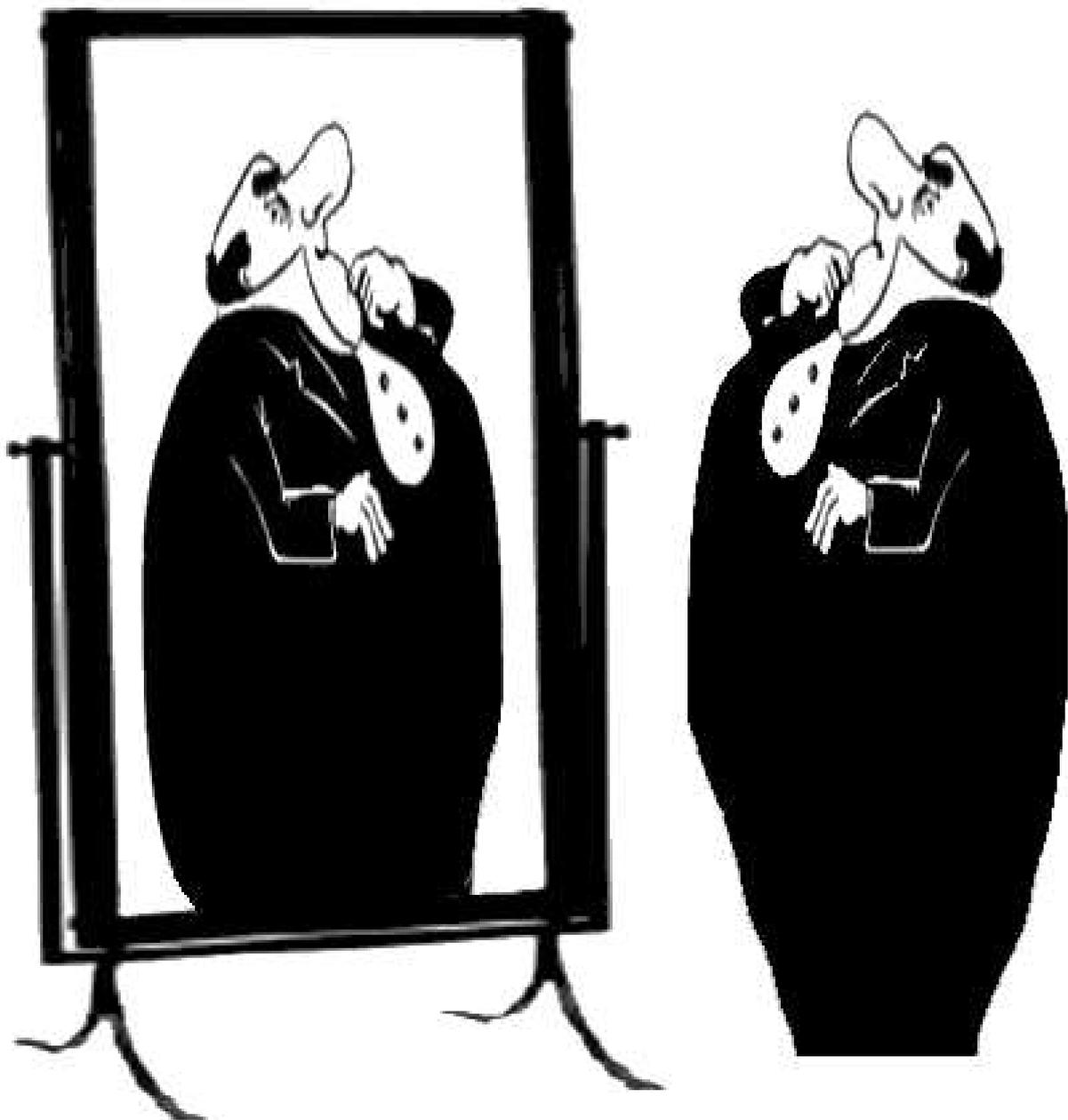
Le COMBAT SYNDICALISTE

CNT-AIT

Bimestriel de la Confédération Nationale du Travail
Section de l'Association Internationale des Travailleurs

patron de gauche

patron de droite





CNT-AIT

**Association
Internationale
des Travailleurs**

AIT, NSF boks 1977
Vika, n-0121 OSLO , Norvège

**Confédération
Nationale
du Travail**

Pour tout contact
sur le plan national
s'adresser à :
CNT-AIT (bureau confédéral)
34 Espace Mendès-France
36000 Châteauroux

**Adresse du site web
de la confédération**

<http://www.cnt-ait-fr.org>
Vous y trouverez les liens
confédéraux et internationaux
de notre organisation.

CPPAP 1 856 D 73
Directeur : Michel Maza
Imprimerie spéciale CNT-AIT

Réalisation des pages confédérales :
CNT-AIT BP 51142
34008 Montpellier cedex 1

Abonnements

1 an (6 n^{os}) : 7,5 €
soutien : 15 €
Chèques à l'ordre de CNT-AIT
voir pages régionales

Unions Régionales

Les UR sont l'expression
de la CNT-AIT.
Elles regroupent les divers syndicats
d'une zone géographique.
Pour tout contact dans une région,
s'adresser au secrétariat de l'UR.

COMME CE FUT LE CAS de la société Utopia de Toulouse, on trouve au cinéma les Carmes d'Orléans les mêmes pratiques d'exploitation des employés par un patron de gauche, soutenu par des associations altermondialistes et citoyennistes.

De leur côté, les partis écologistes et gauchistes, se servant du réseau Sortir du Nucléaire comme marche-pied électoral, ne remettent pas en cause notre société nucléaire.

Quant aux pouvoirs en place, qu'ils soient de droite ou de gauche, qu'ils soient étatiques ou municipaux, on trouve la même complicité avec le système capitaliste, aujourd'hui libéral, la même recherche de profit et de rentabilité au détriment des exploités : incurie de l'état face au problème du mal-logement, abandon des missions de service public, violations du droit du travail et du droit à l'information.

En réponse, constamment, par la lutte à la base et l'action solidaire, des travailleurs résistent à la domination, à l'exploitation et à l'aliénation.

Pour poursuivre leur émancipation, il existe depuis plus d'un siècle une langue universelle, l'espéranto, qui permet aux travailleurs de porter leur propre voix devant leurs propres instances internationales ; ces outils sont indispensables à la construction de la solidarité, seule voie pour aller vers le communisme libertaire.

UR Centre : CNT-AIT - 34, Espace Pierre Mendès-France - 36000 Châteauroux,
UR Midi-Pyrénées : CNT-AIT - BP 158 - 82001 Montauban cedex, **UR Paris et Nord** : CNT-AIT - BP 352 - 75526 Paris cedex 11, **UR Aquitaine** : CNT-AIT - 8, place Louis Barthou - 33000 Bordeaux, **UR Méditerranée** : CNT-AIT - Vieille Bourse du Travail - 13, rue de l'Académie - 13001 Marseille, **UR Normandie-Bretagne** : CNT-AIT - BP 2010 - 14019 Caen cedex, **En Rhône-Alpes** : CNT-AIT / SII - BP 223 - 38405 Saint-Martin-d'Hères cedex.

ATTAC 45

et les Amis du

Monde Diplo :

Pour soutenir une SARL,
c'est la lutte des places !



Derrière les discours radicaux altermondialistes citoyennistes, il y a des pratiques plus conciliantes. La lutte déclarée au libéralisme économique et à l'uniformisation culturelle prend alors une tournure anti-lutte de classes ; et devant l'objectif ultime de la Culture et de sa promotion militante, certains supportent finalement l'exploitation salariale et ses extravagances.

POUR ILLUSTRER cette posture, nous allons revenir sur ce qui s'est passé à Orléans autour d'un cinéma, où une partie du mouvement social, culturel et associatif orléanais, notamment ATTAC 45 et le groupe local des Amis du *Monde Diplomatique* (AMD), s'est arrangé de pratiques patronales bien concrètes.

Quand l'ancienne SARL gérante du cinéma Les Carmes d'Orléans a eu des difficultés financières, les seules réponses d'ATTAC 45 puis des AMD furent de demander des subventions publiques pour renflouer cette entreprise ; à aucun moment ces associations dites militantes n'ont pris la peine de rencontrer les salariés pour avoir leur point de vue. Et en août 2004, quand cette même entreprise privée dite culturelle a licencié un de ces salariés pour faute grave, à la suite d'une

grève (engagée les 28-29 juillet 2004) considérée par l'ancien patron du cinéma comme « *injustifiée* »... puis « *illicite et abusive* », il n'y a eu aucune réaction de ces associations alter-mondaines. Celles-ci, ne souhaitant certainement pas revenir sur leur soutien public à l'ancien exploitant des lieux, poursuivirent leur partenariat avec ce cinéma et avec la nouvelle direction.

Des subventions pour une entreprise culturelle

Ouvert depuis novembre 1999, le cinéma Les Carmes revendiquait légitimement sa spécificité cinématographique et d'offres culturelles, et est devenu un lieu important de l'activité socioculturelle orléanaise. Beaucoup d'associations y ont recours pour des soirées-débats. Quand il s'est agi dès 2001 de demander des subventions

publiques pour la société Eden Carmes, alors en difficultés économiques (difficultés qui n'ont jamais vraiment cessé durant toute la période d'activité de cette PME de 10 salariés), les raisons invoquées pour ce soutien par les associatifs de gauche ou altermondialistes se paraient des attributs typiques du clinquant combat anti-libéral défendant la diversité culturelle et son accessibilité à tous. Cette entreprise cinématographique était explicitement considérée par eux comme un bastion de l'anti-néolibéralisme, un symbole de résistance culturelle. Bref, le cinéma des Carmes, avant d'être une entreprise privée, était surtout pour le milieu militant local un lieu de résistance culturelle et à ce titre méritait bien d'être renfloué par de l'argent public.

(suite page 4)

DANGER PATRON DE GAUCHE



(suite de la page 3)

On aurait pu penser que les associations militantes apportant leur soutien (notamment ATTAC 45 lors de la campagne de 2001, et en novembre 2003 le nouveau groupe local des AMD) auraient au moins exigé un suivi de la gestion de l'entreprise subventionnée. Mais il semble que l'estampille «résistance» attribuée à ce cinéma leur a amplement suffi comme garantie. Et il n'a donc encore moins été question pour ces associations de proposer des alternatives possibles (association, coopérative...) concernant l'exploitation de ce cinéma.

... Et la culture (d'entreprise)

Passe encore cette faiblesse politique des citoyenistes, heureux de pouvoir disposer d'un lieu de choix pour s'auto-congratuler et faire leur auto-promotion à partir de films «qui dénoncent», en l'absence de réaction des salariés de l'entreprise leur offrant ce service. Mais une partie de ces salariés était tenue à l'écart aussi bien des informations sur le devenir du cinéma que sur son animation, ils acceptaient tant bien que mal des pratiques patronales paternalistes et individualisantes, et certains d'entre eux avaient à

Le Combat Syndicaliste est rédigé et réalisé à titre militant par des adhérents des syndicats de la CNT-AIT, chômeurs ou salariés, sur leur temps de loisir.

ATTAC 45 et les Amis du Monde Diplo :

en redire sur la gestion de ce cinéma. Or, il se trouve que 3 employés de cette fameuse entreprise, ayant finalement osé courant 2004 exprimer publiquement leur mécontentement et agir collectivement pour imposer leurs droits de salariés, sont remerciés dès l'automne 2004. Les 3 ex-salariés du cinéma orléanais s'étaient remués face à leurs conditions de travail et avaient espéré un minimum de soutien de la part du milieu militant orléanais, notamment des associations impliquées dans un partenariat avec leur cinéma. Ils ont osé dire dans un texte (*Rappels aux spectateurs*, juillet 2004) leur mécontentement sur leur situation, et en appelaient aussi à la vigilance des spectateurs pour qu'ils ne tombent pas dans une logique de consommateurs. Deux salariés se sont mis en grève les 28-29 juillet 2004, contestant l'aménagement du travail estival. C'est au moins un mois après que ces trois énergumènes sont sortis de l'effectif salarial du cinéma (juste avant le changement de la société exploitante). Ils ont disparu de l'équipe dans des conditions différentes mais quelque peu originales : un licenciement pour faute grave le 30 août 2004 motivé par la grève, un congé sans solde ... démissionné (démission fixée au 31 août 2004) sur un CDI transformé en CDD (fin de contrat fixée au 15 septembre 2004), une vraie démission datée du 22 septembre 2004.

Ces pratiques patronales peu reluisantes ne sont pas une exception. La situation est comparable notamment dans les très engagés cinémas Utopia (autre SARL). Ainsi à Utopia Toulouse, la réunion d'équipe du 25 novembre 2004, révèle le licenciement en cours de deux salariés dont les motifs sont pour l'un «un déficit d'heures

de travail d'un délégué du personnel» et pour l'autre le manque «d'un minimum de conscience politique». D'après un collectif d'anciens salariés, les conditions de travail contraignent au surinvestissement personnel et au bénévolat ; ils font constater entre autres qu'il y a eu «25 départs entre juin 2002 et octobre 2004. Départs protéiformes qui, exception faite de trois licenciements [...] ont été pour beaucoup à l'initiative des employés eux-mêmes».

Lutte des classes contre lutte des places

Le salarié licencié du cinéma orléanais est alors soutenu publiquement par la CNT (45 et Spectacle Paris) et par un petit groupe de spectateurs solidaires ; ils dénoncent clairement (malgré des moyens modestes) la remise en cause du droit de grève, les conditions de travail et les pratiques patronales de ce genre d'entreprise, les illusions entretenues par le vernis culturel, et l'indulgence des milieux militants. Car ces derniers, si prompts à collaborer avec l'entreprise culturelle cinématographique, ne réagissent aucunement à cette répression patronale concrète, comme si rien n'avait lieu. On a pu même ressentir de leur part, du début à la fin, une certaine gêne à ce que les salariés manifestent un point de vue dérangeant leur confort militant. Après leur grève, les deux activistes ont ressenti le besoin de s'expliquer : «On nous a reproché de sous-estimer les difficultés financières [...] On nous a aussi reproché de méconnaître voire d'ignorer la spécificité attendue de fonctionnement d'un cinéma d'art et d'essai [...] le projet final (montrer des films différents) serait plus décisif ? »

La CNT-AIT soutenant les salariés du cinéma de Toulouse explique très bien



Pour soutenir une SARL, c'est la lutte des places ! (suite)

ce silence autour de ce genre de structure de résistance culturelle : « *Utopia est en effet un véritable média pour ces organisations ; elles peuvent y laisser leur presse, y organiser des débats. Ce qui leur permet d'accéder à leur clientèle et de tenir à distance les concurrents. Que le prix en soit de s'associer à leur adversaire de classe et de fermer les yeux sur le sort de ses salariés compte si peu à leurs yeux. L'intérêt de leur organisation prime sur celui de la cause qu'elle est censée défendre. [...] Quant au salarié d'Utopia, il sait qu'il a une pluralité de patrons : les patrons-militants d'Utopia et les militants-patrons de la quasi-totalité de la gauche toulousaine.* »

À Toulouse, à Orléans comme ailleurs, c'est au même exercice que s'adonnent les organisations de gôche et alterpatronphiles, celui de l'art de la neutralité bien ordonnée : on demande l'intervention des pouvoirs publics pour aider une entreprise – avec la « *nécessité d'agir rapidement* » (selon les mots d'un adhérent d'ATTAC 45 soutenant en 2001 le cinéma géré par Eden Carmes) – tout en restant muet face aux pratiques patronales internes... pour la culture et la résistance au libéralisme bien sûr. Un peu comme les rédacteurs du *Monde Diplomatique* qui s'invitent chez Daniel Mermet sur France-Inter pour vendre leur argumentaire dit alternatif, sans se soucier des pratiques de leur hôte Mermet avec ses collaborateurs.

Il y a compromission et compromission.

On peut rétorquer à ceux qui dénoncent la passivité des associations et militants face à une situation de conflit social dans ce genre d'établissement socioculturel – qui ne sont pas foule –

que, quoi que l'on fasse comme action, militante ou non, on se trouve toujours corrompu d'une manière ou d'une autre.

Effectivement on se trouve dans un état de société où on se compromet tout le temps. Ne serait-ce qu'en allant au supermarché, on cautionne l'exploitation des caissières. Mais – même si c'en est un – le problème dénoncé n'est pas celui-là !

La comparaison à faire porte plus sur quelle réaction apporteraient les associations et militants, si (poursuivons notre exemple) des caissières de leur supermarché (préféré ?) se mettaient en grève ? S'il était diffusé l'information qu'une procédure de licenciement pour fait de grève avait été engagée ? Quelle aurait été la réaction de nos joyeux drilles militants si un conflit social avait eu lieu dans leur librairie préférée, celles où ils essayent de mettre en dépôt leur canard par exemple ? Ces associations participent à l'animation de ces lieux culturels, qui prennent ainsi surtout grâce à elles, une teinte sociale, voire militante. Ces structures mélangent alors de fait (de façon plus ou moins poussée) militantisme et tiroir-caisse (si ce n'est bénéfique). Il est donc d'autant plus important, ne serait-ce que d'un point de vue de cohérence au sein même de leur activité militante, que ces associations – impliquées par leur partenariat – prétendant intervenir sur un plan économique et social, réagissent (inutile de préciser qu'en présence du loup et de l'agneau, la neutralité – libérale – consiste à se ranger du côté du plus fort).

Reste à savoir si ces associations sont prêtes à mettre en cause leur mode de rentabilisation militante.

Le salut commun du 29 mai

Dans un article intitulé *Depuis le 29 mai...* écrit par un éminent alter-militant orléanais, grand défenseur du cinéma des Carmes à ATTAC 45 puis au groupe local des AMD, tout devient plus lumineux : « *Le 29 mai au soir les temps ont changé.* » On découvre dans ce texte pourquoi les associations citoyennistes ne pouvaient réagir lors du conflit du cinéma local : « *La mission d'éducation populaire d'ATTAC et d'autres associations, les Amis du Monde Diplomatique par exemple, doit impérativement se développer sur ce terrain aujourd'hui favorable.* » Donc, d'une part, le terrain n'était pas favorable ; et de l'autre, l'éducation populaire se fout éperdument du droit des salariés, l'exploitation de l'homme par l'homme étant un bien nécessaire à l'humanité et à ses éducateurs. Et l'alter-écrivain se dévoile : « *L'alliance objective du PS et de l'UMP sur le texte constitutionnel [...] a été un révélateur puissant sur l'ambiguïté - voire la duplicité - du social-réformisme* » ... On peut transposer : l'alliance des gôches locales avec l'exploitation patronale locale – mais de gauche – est « *un révélateur puissant sur l'ambiguïté - voire la duplicité - du social-réformisme* » de toutes ces associations alter-conciliantes.

*Les Révoltés du Bounty, août 2005,
(laluttecestpasducinema@nolog.org)
transmis par*

le Syndicat intercorporatif de Châteauroux

Un dossier plus complet est disponible sur Internet :

http://nantes.indymedia.org/article.php3?id_article=6356
http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=41049
http://www.mondialisme.org/article.php3?id_article=521



Paris : non à la mise à sac du service public municipal !

Forte mobilisation du personnel technique du Centre de recherche, d'expertise et de contrôle des eaux de Paris qui, par la grève du 23-24 juin 2005, a appelé : l'arrêt du processus de privatisation du laboratoire et à son retour, avec la globalité de ses agents, au sein des administrations parisiennes.

LA VILLE DE PARIS, en modifiant la structure du CRECEP¹, en régie à autonomie financière et à personnalité morale, a fait ainsi le choix de garder la structure de ses laboratoires dans le domaine public, tout en ne lui donnant la possibilité de fonctionner qu'avec du personnel ayant un statut de droit privé.

Il y a cent ans, le CRECEP fut créé pour combattre les épidémies de typhoïde et de choléra qui ravageaient la commune de Paris. Aujourd'hui, c'est une politique de rentabilité qu'il doit mettre en place.

Une mission qui, à défaut d'être au service de la santé publique des Parisiens, sera par contre efficace pour leur vider leur portefeuille, car c'est 2,1 millions d'euros que devra verser la collectivité, pour couvrir le déficit budgétaire du CRECEP, se défaussant par cette enveloppe de sa mission de service public.

Delanoë comme ses prédécesseurs, par leur volonté de mettre à disposition les biens publics dans l'espace marchand et la libre concurrence, ont adopté la politique de ne plus servir la collectivité parisienne et de supprimer le statut de fonctionnaire des agents de la ville.²

Solidarité intercorporative - CRECEP et LHVP³

Lors de l'Assemblée générale du vendredi 20 mai 2005, les agents du CRECEP ont apporté leur solida-

rité à la contestation menée par les agents du LHVP en soutien aux contractuels, dont la nomination et la réintégration au LHVP ont été mises en attente (suite à la décision de la ville de Paris de réserver prioritairement ces postes de travail aux agents du CRECEP).

Le personnel du CRECEP refuse que ce retour à la Ville, suite à la mise en régie de l'entreprise, se fasse à l'encontre et aux dépens des candidats reçus au dernier concours de technicien de laboratoire.

C'est dans un principe d'éthique et de refus de la casse du service public que le personnel du CRECEP s'oppose à la politique des élus de la direction des ressources humaines de la ville de Paris.

Ce positionnement a été réaffirmé, le 21 juin 2005, par les agents du CRECEP lors de leur rencontre avec la direction des ressources humaines de la mairie de Paris.

Syndicat intercorporatif de Paris, STCPP

¹ - CRECEP : Centre de recherche, d'expertise et de contrôle des eaux de Paris, 144/156 rue Vaillant-Couturier, 75014 Paris.

² - « Cet engagement va se traduire de manière très immédiate, dès le budget modificatif de juillet prochain, par un soutien financier exceptionnel de la Ville de 2,1 millions d'euros nécessaire au CRECEP pour poursuivre son activité. », extrait de la lettre de Delanoë adressée au personnel du CRECEP, le 22 juin 2005.

³ - LHVP : Laboratoire d'hygiène de la ville de Paris, 11 rue Georges Eastman, 75013 Paris.

Ces mal-logés qu'on laisse moisir et périr



Morts tragiques ou sacrifiés ?

LE DRAME de l'hôtel Paris-Opéra, survenu en avril dernier, qui a fait 24 morts avait beaucoup ému à l'époque, malheureusement aucun effort véritable n'a été consenti pour lutter contre le mal-logement. Inévitablement des catastrophes se sont reproduites et 2 incendies meurtriers ont eu lieu à Paris à 3 jours d'intervalle.

Le premier (17 morts) s'est déclaré dans un immeuble du boulevard Vincent Auriol (XIII^e) géré par Emmaüs, qui accueillait 130 personnes essentiellement originaires d'Afrique. Plusieurs des familles étaient logées provisoirement dans cet hôtel depuis... 1991, au lendemain de l'occupation du chantier de la bibliothèque François-Mitterrand¹. La vétusté de l'hôtel a été soulignée par les rescapés² et les voisins : « *Tout le monde savait ce qu'il se passait à l'intérieur. L'immeuble était en ruines. On avait peur de tomber dès qu'on empruntait l'escalier. C'était sale, les rats couraient dans les étages* »³. Il s'agissait de familles en situation régulière, payant un loyer (entre 500 et 900 euros par mois) et attendant désespérément qu'on se préoccupe de leur sort. Les travaux de réhabilitation n'ont pas été menés à leur terme faute de pouvoir reloger les occupants⁴.

Le second (7 morts) a ravagé un « squat » de la rue Roi-Doré (III^e) occupé en grande partie par des sans-papiers, surtout Africains⁵. Là encore, l'état déplorable de l'immeuble était connu, un reportage réalisé par des journalistes de l'AFP Vidéo y a été tourné en février 2004.

Pourtant l'insalubrité de nombreux immeubles et le problème du mal-logement ne sont pas ignorés : il manque 500 000 logements sociaux, Paris compte près de 1 000 immeubles dangereux⁶... La situation est bien connue des pouvoirs publics, mais elle ne leur semble pas digne d'intérêt. Pris en défaut, chacun se renvoie la balle⁷ : accusée par le gouvernement et des con-

seillers de droite, la mairie de Paris rejette la faute sur l'État et la municipalité précédente ; les journalistes clament qu'ils dénoncent régulièrement ce scandale et pointent du doigt la responsabilité des politiques. Delanoë ne sait plus comment expliquer pourquoi il préférerait financer des travaux colossaux pour accueillir les JO et Borloo ne parvient pas à convaincre que le volet logement de son plan social n'est pas une goutte d'eau dans un océan. Le souvenir de l'appartement des Gaymard a de quoi donner la nausée. Le César de l'hypocrisie revenant à Sarkozy qui, après avoir réclamé une estimation des logements insalubres, pourtant déjà réalisée, n'a rien trouvé de mieux que de rejeter la faute sur les victimes elles-mêmes.

Mal-logement et insalubrité : état des lieux

Si des gens vivent dans des conditions déplorables ce n'est pas par choix, mais parce que l'État est complice de la misère qui découle de notre système économique capitaliste, aujourd'hui libéral. La loi du marché et la sacro-sainte recherche des profits ne s'encombrent pas du sort des individus. Le résultat est effroyable :

- 400 000 logements insalubres ont été recensés en France⁸ et la capitale compte 976 « taudis » parfaitement repérés⁹. L'État compte résoudre ce problème en déboursant cette année... 7 millions d'euros alors que la seule ville de Paris en débourse 33 millions.
- 3 millions de personnes sont mal-logées (manque de confort pour 1,15 million et surpeuplement pour 1 million) et 5,7 millions sont en situation de grande fragilité quant à leur logement selon le rapport de la Fondation abbé Pierre (625 000 personnes occupent un logement dégradé, 715 000 peinent à payer leur loyer...) ¹⁰. En outre, 809 000 personnes ne peuvent occuper un logement personnel.

(suite page 8)

1 - « 14 enfants parmi les tués de l'incendie d'un immeuble parisien », *Libération*, 26 août 2005.

2 - « Les rescapés témoignent : c'était ça ou la rue », *L'Humanité*, 29 août 2005.

3 - « Parce qu'ils sont noirs et que tout le monde s'en fout », *Libération*, 26 août 2005.

4 - « Du provisoire qui a duré 14 ans », *Le Monde*, 30 août 2005.

5 - « Un nouvel incendie d'un immeuble vétuste a fait 7 morts à Paris », *Le Monde*, 30 août 2005.

6 - « Avant le drame, vétusté et saturnisme » et « Déficience », *Libération*, 27 août 2005.

7 - « Un nouvel incendie à Paris intensifie la polémique sur le logement », *Le Monde*, 31 août 2005.

8 - M. Sarkozy veut un recensement », *Le Monde*, 27 août 2005.

9 - « Paris, capitale aux 976 taudis », *Libération*, 31 août 2005.

10 - *Rapport 2005 sur l'état du mal-logement*, Fondation abbé Pierre.

« Quand l'Etat régule - 11
le mal-logement »,
l'Humanité,
3 septembre 2005.

« Mal-logement, - 12
bidonvilles et habitat
indigne en France »,
rapport de J. Darmon,
responsable
de la recherche
à la Caisse nationale
d'Allocations Familiales,
*Recherches
et prévisions*
n° 76, juin 2004.

« Une conséquence - 13
de la pénurie
de logements
à loyers modérés
et destinés aux
grandes familles »,
Le Monde,
27 août 2005.

« Logement social : - 14
villes effrontément
hors-la-loi »,
Libération,
30 août 2005.

« La hausse des loyers - 15
s'est poursuivie
de manière soutenue
au premier semestre »,
Le Monde,
31 août 2005.

*Les conditions - 16
de logement
des ménages
à bas revenus*,
INSEE
Première n° 950,
février 2004.

*Logements anciens : - 17
des prix toujours
en forte hausse
en 2004*,
INSEE *Première*
n° 1029,
juillet 2005.

*La proportion - 18
de logements vacants
la plus faible
depuis 30 ans*,
INSEE *Première*
n° 880,
janvier 2003.

« M. Breton veut - 19
examiner
les inconvénients
de l'ISF »,
Le Monde,
12 août 2005.

« La pauvreté - 20
touche d'abord
les femmes,
les jeunes
et les étrangers »,
Le Monde,
16 octobre 2004.

« CAC 40 : - 21
22 milliards
de dividendes »,
Le Monde,
19 mars 2005.

Ces mal-logés qu'on laisse moisir et périr (suite)

(suite de la page 7)

Depuis la loi Besson du 31 mai 1991, l'État s'est déchargé du sort des familles mal-logées sur le dos des associations. ¹¹

- Un quart des ménages souffrent d'un défaut d'humidité, de chauffage ou de délabrement ; 10 % cumulent deux de ces problèmes et 3 % sont victimes des trois. Au total, 9 % des logements sont considérés comme inconfortables. ¹²
- Il manquerait 900 000 logements sociaux dans tout le pays ¹³ et 1,3 million de personnes en attendant un, dont 100 000 à Paris. Il faudra être patient dans la mesure où de nombreuses communes refusent d'en construire pour atteindre les 20 % de logements sociaux, comme le prévoit la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU) de décembre 2000. Le ministère du Logement a dénombré 742 communes n'ayant pas construit suffisamment de logements sociaux, mais un tiers n'ont toujours rien fait, préférant payer une amende trop modeste que d'entreprendre des travaux destinés à accueillir des « pauvres » ¹⁴.
- L'accès au logement pour les plus modestes est menacé par la hausse des prix des loyers : + 4,7 % pour le premier semestre 2005. La part des ressources consacrée au logement pour les locataires HLM s'alourdit passant de 10,3 % en 1984 à 16,4 % en 2003 ¹⁵, celle des ménages à bas revenus de 13 % en 1988 à 16 % en 2002 ¹⁶. Entre 1998 et 2005, les loyers des logements anciens ont augmenté de 86 % (+ 67 % en euros constants) ¹⁷.
- 2 millions de logements sont inoccupés, soit 7 % des 29 millions de logements du pays (un taux de 6 % à Paris). Si certains sont vétustes, près de 5 % des logements neufs sont vacants ¹⁸. Selon DAL, Paris en compterait 140 000.

Droit à un logement décent versus inégalités sociales

La loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005 prévoit un budget de 4 milliards d'euros sur 8 ans, soit 500 millions par an, et fixe pour objectif la construction de 500 000 logements sociaux en 5



ans. Si Borloo a présenté ce programme avec fierté, force est de constater qu'il s'avère gravement insuffisant au regard des besoins en matière de logement. Un budget avare qui témoigne le manque de considération à l'égard des problèmes de logement des plus modestes. Tant que les serviteurs de l'État, ministres en tête, sont royalement installés, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. À titre comparatif, l'Impôt de Solidarité sur la Fortune qui touche 335 000 nantis, dont l'existence est menacée, a rapporté 2,65 milliards d'euros en 2004 ¹⁹. L'État envisage donc de faire un cadeau aux plus riches, représentant plus de 5 fois ce qu'il consacre au logement social.

Il existe des lois pour chasser les squatteurs, les nomades et les locataires insolubles. Elles sont respectées : ainsi, les expulsions ont augmenté de 123 % en 5 ans ²⁰. Il existe des lois pour réquisitionner des logements vacants ou obliger les communes à construire des logements sociaux. Elles ne sont guère appliquées.

La réalité socio-politique démontre que loin de l'image qu'il souhaite donner, l'État se place du côté des plus favorisés et défend le droit de propriété aux dépens des conditions de vie des individus. Combien de familles pourraient recevoir un logement décent si on osait récupérer les 22 milliards d'euros de dividendes reversés en 2004 par les entreprises du CAC 40 ²¹ ? Richesses accaparées, argent public gaspillé... Chaque gouvernement, chaque commune a englouti des sommes énormes dans des projets inutiles et démagogiques au lieu de les consacrer au logement des masses. Si le peuple veut que l'on s'intéresse à ses problèmes et que l'on réponde à ses aspirations, il faut qu'il soit maître des décisions. S'il veut être souverain, il doit exercer le pouvoir (démocratie directe, mandats impératifs et rotatifs, contrôle par la base...) et non attendre que ses dirigeants, du haut de leur tour d'ivoire, ne daignent poser leur regard sur son malheur.

Syndicat intercorporatif de Châteaoux

Fin de la grève illimitée des travailleurs de la fourrière municipale de Séville



Après 117 jours de grève, sans le soutien du PSOE [Parti socialiste ouvrier espagnol] ni d'Izquierda Unida [Gauche unie] de l'équipe dirigeante de la mairie de Séville, les travailleurs ont obtenu la plupart de leurs objectifs. La CNT de Séville arrêtera dans les prochains jours toutes les protestations et les actions en Espagne et fera un communiqué en plusieurs langues pour faire cesser les protestations internationales.

LE 9 SEPTEMBRE à 13 heures, le comité de grève de la CNT a signé le document qui a été approuvé en assemblée de travailleurs de la CNT, pour l'apporter à la négociation prévue aujourd'hui [le 10] et terminer ainsi la grève. Les travailleurs licenciés qui ont voulu retourner à leur poste de travail ont été réintégrés, toutes les sanctions imposées ont été retirées, et les employés ont obtenu une série de points qu'ils exigeaient dans cette grève [paiement de la prime de productivité, conditions de la journée de travail].

Les travailleurs de la fourrière municipale de Séville ont commencé cette grève avec le syndicat CSI-CSIF le 16 mai dernier, à cause de 4 licenciements injustifiés faits par Aussa et des sanctions prises contre 17 employés ayant participé à une grève, tout cela avec l'accord de l'équipe municipale composée du PSOE et d'Izquierda Unida. Au bout de 29 jours de grève illimitée, les travailleurs ont reçu comme proposition la réintégration de 2 employés et le maintien au chômage de 2 autres. Proposition refusée par l'assemblée des travailleurs et qui a fait sortir techniquement du conflit le syndicat CSI-CSIF, qui n'était pas d'accord avec le collectif des travailleurs.

Avec la solidarité de milliers de personnes d'Espagne et de l'étranger, la CNT est parvenue à la fin du conflit avec la réintégration de tous les travailleurs qui ont voulu reprendre leur poste de travail. L'un d'eux, qui n'a pas

voulu retourner à la compagnie, a été indemnisé en contrepartie à hauteur de 35 000 euros, soit 6 000 euros de plus que le montant stipulé lors de son licenciement abusif – aveu explicite évident de la part du conseil municipal de sa mauvaise foi envers cet employé. Ainsi, l'autre travailleur qui veut revenir sera réintégré sans conditions et percevra la totalité des salaires dus depuis son licenciement. Il faut souligner que celui-ci n'avait pas encore eu son jugement. On peut déduire dans ce cas également que le conseil municipal reconnaît le caractère non-fondé du licenciement du salarié.

La compagnie a d'autre part retiré toutes les sanctions prises contre les employés suite à la grève de la foire d'avril dernier, 17 sanctions au total, contre ce qui avait été décidé par le PSOE et Izquierda Unida lors des dernières séances plénières municipales ayant approuvé lesdits licenciements et sanctions.

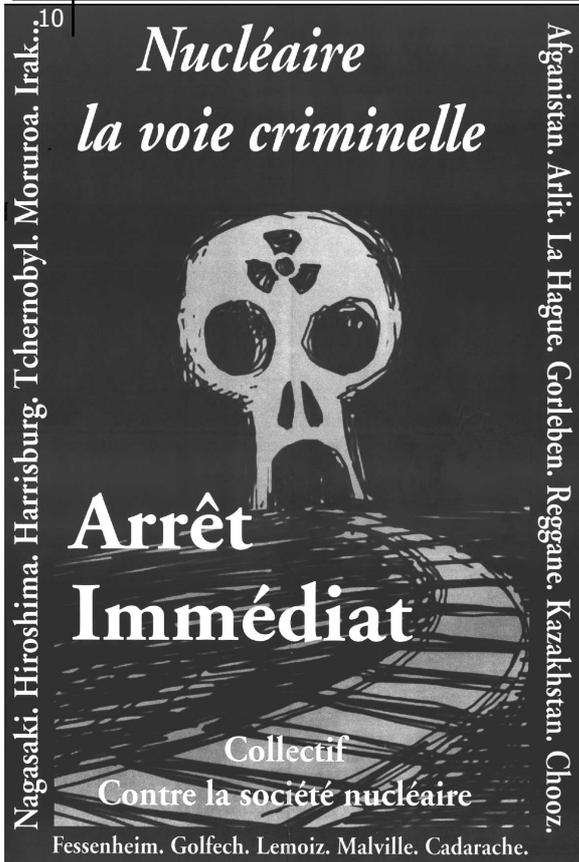
Aspect négatif de l'accord : la non-obtention des garanties de travail, excepté un engagement succinct de l'entreprise et « un engagement plus que douteux » d'Izquierda Unida, à défendre les employés. Ce parti, au côté du PSOE, est rejeté énergiquement par les grévistes, car tous deux ont provoqué la grève illimitée la plus longue de l'histoire de la ville, et asphyxié économiquement leurs familles pour des faits qu'ils n'ont pas commis ; ces partis ont aussi approuvé à plusieurs reprises, lors de

séances plénières municipales, les agissements de la compagnie, en acceptant entre autres la violation de droits fondamentaux inscrits dans la Constitution et dans le droit du travail, tels que : violations du droit de grève, d'information et harcèlement policier sans précédents, ce qui est indigne de partis qui se disent progressistes et démocrates.

Pour la CNT ce conflit a été gagné mais nul ne peut s'en réjouir, car la grève a été une honte pour ceux qui l'ont provoquée et un malheur pour les familles des grévistes qui ont frôlé la mendicité, tandis que les politiques partaient en vacances en Afrique du Sud, au Japon, au Venezuela et à Cuba (avec l'argent des contribuables de Séville), ou n'ont pas proposé de réel dialogue et se sont littéralement moqués « des employés sur l'escalier de la mairie de Séville les 117 jours ».

Pour finir, la CNT veut faire remarquer l'absence plus que regrettable dans ce long conflit du moindre geste de solidarité des syndicats dits « majoritaires », qui ont laissé ces travailleurs à leur sort en voyant que les grévistes ne cherchaient pas d'élections syndicales mais une solution à un litige difficile contre une équipe de gestion municipale pleine de mensonges envers les habitants de la ville.

*CNT de Séville, 10 septembre 2005,
site CNT-Espagne : <http://www.cnt.es>
Traduction Jacquie,
Syndicat intercorporatif de l'Hérault*



Peut-on vivre à l'ombre

Le 17 janvier 2004 avait lieu à Paris une manifestation anti-nucléaire nationale pour l'opposition au projet de construction de l'EPR ¹. Des « libertaires » (AL, CNT Vignoles et AIT, OCL, FA, OLS) décidèrent de se rencontrer après la manifestation pour poursuivre ou plutôt faire renaître le combat anti-nucléaire.

L'ABSENCE NOTABLE de membres de la FA, à défaut de représentants mandatés, n'ébranla pas les plus convaincus de l'importance de créer une dynamique qui ne soit pas inféodée au réseau *Sortir du nucléaire*, dénoncé comme marche-pied électoral pour les partis écologistes et gauchistes.

Plusieurs rencontres et discussions permirent d'élaborer une ligne de démarcation entre ceux qui papillonnent sur le nucléaire comme sur n'importe quelle autre lutte, sans voir les implications policières et militaires d'une « société nucléaire ».

Une implication réelle d'individus ou de collectifs de base agissant localement permit enfin de se séparer des néo-révolutionnaires fantômes.

Ces rencontres aboutirent en juin à la sortie d'un texte de présentation qui, bien qu'avec des inconvénients dus à sa densité, a le mérite de clarifier nos positions et d'amorcer une stratégie d'actions.

Voici quelques extraits du texte disponible dans son intégralité aux syndicats participant au collectif dont l'Essonne (CNT-AIT, BP 46, 91103 Corbeil cedex), ou Amiens (CNT-AIT, 151 rue Dejean, 80060 Amiens cedex 09).

« La base minimum d'accord pour la constitution de cette coordination fut le refus des buts et des méthodes du Réseau pour sortir du nucléaire, qui, dans la régression actuelle, voudrait se présenter comme « le » mouvement anti-nucléaire et « la » voie réaliste pour une sortie à terme.

À l'opposé de ce réseau-lobby notre minimum d'accord implique :

- d'œuvrer pour une sortie immédiate et inconditionnelle du nucléaire, aussi légères que soient nos forces et faibles les chances de voir se réaliser cette exigence – pourtant minimale devant la folie que constitue une prolongation de cette industrie, quelque forme qu'elle prenne ;
- la défense impérative de notre indépendance et le refus de toute complaisance avec quelque appareil politique que ce soit – puisque aussi bien tous sans exception peuvent être qualifiés de nucléaristes et ont généralement œuvré activement pour imposer cette industrie à la société ;
- un mode de fonctionnement basé sur la libre association, la prise de décision en commun et le contrôle strict de toute délégation de pouvoir. Bref, le refus de la séparation entre organisateurs et piétaille militante juste bonne à manifester devant les médias, voire entre dirigeants et activistes professionnels.



d'une centrale nucléaire ?

Notre but n'est pas d'acquiescer une « pseudo-représentativité » comme lobby, en multipliant les signatures ou les adhésions formelles, mais de défendre des idées et une critique que chacun puisse s'approprier par lui-même.

De tels principes de fonctionnement ont porté dans l'histoire le nom de démocratie directe...

Une des raisons les plus fondées de refuser le nucléaire reste la menace d'une catastrophe majeure que fait courir la poursuite de cette industrie...

La probabilité d'une catastrophe majeure en France ne va cesser de croître dans les années qui viennent avec la décision de prolonger de dix ans la vie des centrales...

Et c'est pourquoi la revendication de sortie du nucléaire en vingt ou trente ans est particulièrement inconséquente...

Mais la probabilité d'un accident majeur n'est pas la seule raison d'arrêter immédiatement l'industrie nucléaire. Le fonctionnement normal du nucléaire (sans catastrophe majeure) est inséparable de conséquences sanitaires catastrophiques : pollution par le fonctionnement des centrales, production suicidaire de déchets, avec parmi ceux-ci les centrales elles-mêmes après leur arrêt...

La technologie nucléaire et son déploiement ont aussi, en dehors de leurs implications sanitaires, des conséquences politiques et sociales, et des effets sur les consciences absolument opposés à toute aspiration à la liberté et à la dignité humaines, ou à la recherche d'une autonomie individuelle et collective réelle...

Dans le monde qu'ont produit la société industrielle et chacune de ses technologies depuis un demi-siècle – et dont le nucléaire est une espèce de concentré, de forme idéale – la soumission de chacun aux impératifs de l'économie, à ses faux besoins, à sa propagande, a substitué la satisfaction des petits

caprices du consommateur à la liberté véritable, et a fait oublier la différence entre les besoins et les désirs authentiques, et les envies manipulées pour les marchandises et les gadgets.

Au-delà du redoutable cas particulier du nucléaire, c'est en fait la question des besoins réels propres à une société qui se trouve au cœur de notre démarche critique. Si nous sommes opposés au nucléaire et à son monde, c'est parce que nous considérons que seule une société en mesure de définir ses propres besoins en dehors de toute considération mercantile et de tout fétichisme technique pourrait être réellement libre...

Devant cette situation, les écologistes d'État et leurs dupes mettent systématiquement en avant de prétendues alternatives techniques au nucléaire...

En l'absence d'un profond bouleversement de la société, de son mode de production, et du mode de vie de chacun, bref en l'absence d'une révolution, il n'existe tout simplement pas d'alternative technique au nucléaire qui soit satisfaisante sur le plan écologique... »

Un an et demi après le début de nos discussions, le Collectif Contre la société nucléaire existe, a produit une affiche ², a réalisé des réunions publiques avec projection de films ³. Le Collectif rassemble des anti-nucléaires, pas forcément « libertaires », et a déjà réalisé quelques actions sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir.

Pour contacter le Collectif contre la société nucléaire vous pouvez écrire aux adresses déjà citées plus haut.

Michel W., Syndicat intercorporatif d'Amiens

1 - EPR : réacteur de troisième génération

2 - « Le nucléaire : voie criminelle », disponible à l'adresse d'Amiens.

3 - Des débats projections ont eu lieu à Paris, Amiens, Rouen et Reims. La liste des CD ou cassettes disponibles peut être demandé au collectif de l'Essonne.

a	b	c	ĉ	d	e	f
a	b[o]	ts[o]	tch[o]	d[o]	é	f[o]
g	ĝ	h	ĥ	i	j	ĵ
g[o]	dj[o]	h[o]	ch[o]	i	y[o]	j[o]
k	l	m	n	o	p	r
k[o]	l[o]	m[o]	n[o]	o	p[o]	r[o]
s	ŝ	t	u	ŭ	v	z
s[o]	ch[o]	t[o]	ou	ou[o]	v[o]	z[o]

« c » se prononce toujours ts, « ĉ » toujours tch comme dans tchao, « g » toujours dur comme dans grève, « ĝ » dj comme dans adjuvant, « h » toujours aspiré, « ĥ » ch allemand ou jota espagnole, « ĵ » ill comme dans bastille, « j » j comme dans jouer, « s » toujours dur, jamais z, « ŭ » diphtongue, comme le w de kawa. Les séquences « an, in, en, on, un » se prononce ann, enn, inn, onn, ounn et de même avec « am, em, im, om, um ».

Parolu

IL Y A CENT ANS, le 5 août 1905 se tenait dans la ville de Boulogne-sur-Mer le premier congrès espérantiste et donc sans traducteur réunissant 688 congressistes venus de vingt pays différents. La fameuse étoile verte à cinq branches fait son apparition au grand jour sur un drapeau vert planté sur la façade du théâtre. Elle est marquée en son centre par la lettre « E » (un décret préfectoral exigeant que les drapeaux des sociétés portent un signe distinctif). Aujourd'hui, la langue internationale esperanto est une des langues les plus parlées au monde puisqu'elle fait partie des 3 % de langues de plus d'un million de locuteurs et elle s'est dotée de lieux de mémoire (musées, bibliothèques) : Londres (33 000 ouvrages recensés), Vienne (Autriche), Gray (France), Wuhai (Chine), La Chaux-de-Fonds (Suisse)...

Origine de l'esperanto¹

Ludwik Lejzer Zamenhof, inventeur de l'esperanto, naît le 15 décembre 1859 à Białystok, petite ville du Nord-Est de la Pologne, partie lituanienne sous domination russe depuis un demi-siècle. Les habitants de cette ville sont regroupés en 5 communautés s'exprimant dans leur langue maternelle : 3 000 Polonais catholiques parlant polonais, 4 000 Russes et Biélorusses orthodoxes parlant russe – langue officielle – et biélorussien, 6 000 Allemands protestants parlant allemand et 18 000 Juifs parlant yiddish et hébreu à la synagogue. Le climat y est conflictuel et, bien que majoritaires, les Juifs sont la cible du mépris général.

Le père, Markus Zamenhof, autoritaire, imprégné de culture russe, rejetant les pratiques du judaïsme et donc athée, est professeur de langue. La mère Liba Rosalia, née Sofer, douce, compréhensive et nourrie de profonds sentiments religieux, s'occupe des 6 enfants du couple. À dix ans, Ludwik maîtrise 4 langues : russe, polonais à la maison et à l'école, yiddish dans son quartier et hébreu aux offices religieux. Par la suite, il apprend l'allemand, le français, le latin, le grec, l'anglais et le lituanien. Fort de ces connaissances, le jeune Ludwik fait ce que beaucoup d'enfants font à son âge : il s'amuse à jongler avec les mots, les langues, à inverser les syllabes (verlan), à communiquer par code secret. Quant à ses motivations pour l'invention de l'esperanto, laissons le parler lui-même : « Si je n'étais pas un juif du ghetto, l'idée d'unir l'humanité ou bien ne

m'aurait pas effleuré l'esprit, ou bien ne m'aurait pas obsédé si obstinément pendant toute ma vie. Personne ne peut ressentir la nécessité d'une langue humainement neutre et anationale aussi fort qu'un juif, qui est obligé de prier Dieu dans une langue morte depuis longtemps, qui reçoit son éducation et son instruction dans la langue d'un peuple qui le rejette, et qui a des compagnons de souffrance sur toute la terre, avec lesquels il ne peut se comprendre... Ma judaïcité a été la cause principale pour laquelle, dès la plus tendre enfance, je me suis voué à une idée et à un rêve essentiel – au rêve d'unir l'humanité »², écrit-il le 21 février 1905 dans un courrier à l'avocat Alfred Michaux.

Il arrive à Varsovie à l'âge de 14 ans. Là il peaufine son invention, vocabulaire créé sur une base de mots répandus dont il fait une racine commune :

suker (esperanto *sukero* - français *sucre* - italien *zucchero* - espagnol *azúcar* - arabe *sukr* - allemand *zucker* - anglais *sugar* - russe *sakhar* - tamoul *sarkari* - hébreu *sukkar* - basque *azukre* - finnois *sokeri* - persan *shekar* ...)

et selon un critère distributif, en privilégiant les langues néolatines, suivies des langues germaniques et slaves ; il utilise des préfixes et suffixes en un système régulier avec lesquels il forgera de nombreux mots :

préfixe *mal* (heureux/malheureux français - *fermo/malfermo* espéranto - *rostom/mal-rostom* russe)

¹ - D'après *L'homme qui a défié Babel*, de René Centassi et Henri Masson, éd. Ramsay, 1995, ISBN : 2-84114-114-4.

² - Cf. *L'esperanto*, de Pierre Janton, Que sais-je, éd. PUF, 4^e édition corrigée, 1994, ISBN : 2-13-042569-0.

esperanton !



À 20 ans il part à Moscou pour suivre des études de médecine ; il y restera un an. De retour à Varsovie, il apprend que son père a brûlé tout son travail... Et c'est entre 1882 et 1887, dans une période troublée d'antisémitisme et de poussées nationalistes entretenues dans les masses par le gouvernement tsariste, qui aboutissent à des pogroms, qu'il mène de front l'activisme politique³, les études médicales et la perpétuelle révision de son projet linguistique. C'est donc à 28 ans qu'il entame sa carrière professionnelle comme ophtalmologue.

Dans les années 1880, de son côté, un prêtre badois, Johann Martin Schleyer, donne naissance à une langue construite à vocation mondiale, le Volapük (de *vol* - world et *pük* - speak). Celui-ci se répandit rapidement dans la bourgeoisie et parmi les intellectuels, bref une élite cultivée, à qui Schleyer destinait explicitement son invention. En l'espace de 10 ans, 25 journaux en volapük et des manuels en 25 langues sont imprimés, 283 sociétés sont constituées. Une académie voit le jour, qui ne tarde pas à discuter des réformes. L'intransigeance de l'auteur les fait toutes échouer et provoque un schisme, puis l'émiettement à partir de 1889.

À la même époque, l'esperanto, langue construite sur des principes et poussée par un idéal très différents, fait son apparition avec un livre en russe, *Langue internationale. Préface et manuel complet (pour les russes)*, «Varsovie, Gebethner et Wolf», édité en 1887 par Ludwik, qui n'a pas la prétention d'y fixer la langue, la soumettant plutôt aux critiques en vue de la perfectionner.

C'est lors du congrès de Boulogne-sur-Mer en 1905, où l'on demande à Ludwik de taire ses origines juives pour ne donner lieu à aucun soupçon (le mythe du « complot juif » est alors bien entretenu par les politiques de tous bords), qu'est adopté l'ouvrage devant paraître chez Hachette, le *Fundamento*. Ouvrage de référence qui fixe la langue sous une forme pratiquement identique à celle de 1887, il comprend en outre une grammaire en 16 règles, un recueil d'exercices (*Ekzercaro*) et un vocabulaire (*Universala Vortaro*) d'environ 1 800 premières racines (il comprend

maintenant plus de 15 000 racines, éprouvées par la pratique, contrôlées et enregistrées par les différents congrès).

Une grammaire optimisée⁴

« La langue destinée à un usage général devra être le plus possible facile à apprendre. » C'est ce que disait déjà au XVI^e siècle Francis Lodwick, marchand de son état, qui fut le premier à publier un essai de langage fondé sur un caractère universel (*A common writing*, 1647). Ludwick s'en inspire. Il en résulte que l'esperanto (qui se prononce comme il s'écrit et dont l'accent tombe toujours sur l'avant-dernière syllabe), est au moins 20 fois, voire 50 fois, plus facile à apprendre que toute autre langue, ce qui n'empêche pas sa richesse !

Jonglant avec les désinences et les affixes sur un radical donné, nous pouvons construire tout un tas d'expressions :

le radical *frat* et la désinence des substantifs *o* forment le mot *frato* - frère ; si on lui adjoint la désinence des adjectifs *a*, le mot *frata* - fraternelle est formé.

Avec les quelques exemples qui suivent on pourra constater, par rapport à sa langue maternelle, avec quelle facilité on fabrique des adjectifs :

la onklo - l'oncle, *onkla* - avunculaire, *helpo* - une aide, *helpa* - auxiliaire, *la insulo* - l'île, *insula* - insulaire, *fajro* - un feu, *fajra* - igné, *la birdo* - l'oiseau, *birda* - ornithologique, *songo* (ĝ se prononce « dj ») - un rêve, *songa* - onirique, etc.

Le pluriel est marqué par la désinence *j* (*j* se prononce « ill » comme dans *Bastille*), et l'adjectif s'accorde en nombre :

la rimedoj adaptitaj al la celo, les moyens adaptés au but.

(suite page 14)

³ - D'abord sioniste, il lance l'idée de la création d'un État juif au sein de la fédération des États-Unis : dans le Mississippi, par exemple, où des vastes espaces sont disponibles, ou dans toute autre partie inoccupée du monde. Mais finalement sa religiosité laïque l'empêche de s'identifier à des formes de sionisme nationaliste, et au lieu de penser à la fin de la Diaspora, il cherche l'union par une nouvelle langue.

⁴ - D'après l'indispensable *Parlons esperanto*, Jacques Juguin, éd. L'Harmattan, 1998, ISBN : 2-7384-6898-5 et *Le défi des langues : du gâchis au bon sens*, Claude Piron, éd. L'harmattan, 1994, ISBN : 2-7384-2432-5.



(suite de la page 13)

La désinence *e* donnera l'adverbe :

parolo - une parole, *parole* - oralement.

La désinence *i* donnera le verbe à l'infinitif :

rezisto - résistance, *rezisti* - résister.

Les verbes conservent la même finale à toutes les personnes. C'est donc le pronom personnel qui permet de distinguer la personne :

mi rezistas - je résiste, *vi/«ci» rezistas* - tu résistes, *li/si/oni rezistas* - il/elle/on résiste, *ni rezistas* - nous luttons, *vi rezistas* - vous résistez, *ili rezistas* - ils/elles résistent.

La désinence *as* marque donc le présent de l'indicatif.

is marquera le passé : *mi rezistis* - je résistais / j'ai résisté,
os le futur : *mi rezistos*,
us le conditionnel : *se...*, *mi rezistus*,
u le volitif ou impératif : *rezistu !* - résiste !, *ni rezistu !* - résistons !

Les temps composés se forment avec un seul auxiliaire *esti* (être) et six participes ; les désinences *as*, *is*, *os*, *us*, *u* de l'auxiliaire *esti* peuvent se composer avec les 3 désinences des participes actifs *anta*, *inta*, *onta* et les 3 désinences des participes passifs *ata*, *ita*, *ota* et former tous les modes des temps de conjugaison. Cela donne par exemple :

j'aurais résisté si... - *mi estus rezistinta*, *se...* (conditionnel passé 1^{re} forme),
que j'aie été fédéré... - (*ke*) *mi estu federita* (subjonctif passé).

L'esperanto utilise en tout et pour tout 12 terminaisons verbales, alors que le français en utilise 132, le russe 59, l'allemand 27, l'anglais 10.

Avec 28 suffixes et 10 préfixes, ces affixes permettent, à partir d'un seul radical, de composer 38 substantifs, adjectifs, adverbes, verbes, participes, dont il n'est pas sûr qu'il existe une traduction dans la langue mère du locuteur :

striko - une grève, *strika* - ?, *strike* - en grève, *striki* - faire grève, *striku* - gréviste (passif), *strikado* - grève qui dure, *strikano* - partisan de la grève, *strikaro* - un ensemble de grèves, *strikeble* - possiblement en grève, *strike* - en tendance d'être en grève, *striken* - en obligation d'être en grève, *strikinde* - dignement en grève

ainsi de suite avec les suffixes restants (*aj*, *ec*, *ej*, *er*, *estr*, *id*, *il*, *in*, *ing*, *ism*, *ist*, *uj*, *ig*, *iĝ*, *aĉ*, *eg*, *et*, *um*, *cj*, *nj*) et avec les préfixes :

disstriki - disperser une grève, *ekstriki* - commencer une grève, *forstriki* - perdre une grève, *misstriki* - rater une grève, *restriki* - refaire une grève

et ainsi de suite avec les préfixes restants : *bo*, *eks*, *ge*, *mal*, *pra*.
L'esperanto est une langue agglutinante comme nous l'avons vu

striko + *an* + *o* donne : grève + partisan + marque du substantif,

Parolu

ce qui permet de construire de nouveaux mots, en respectant les règles de la composition :

lutte de classe - *Klasbatalo*

(stratégie qui vise à réunir tous les travailleurs - sauf ceux travaillant dans les forces répressives de l'État - contre les patrons en vue de l'abolition du salariat et du patronat), l'expression « *lutte des classes* » (contradiction interne du système capitaliste que les anarchosindicalistes veulent supprimer en tendant vers le communisme libertaire) se traduira par :

batalo inter la klasoj ou « (*inter la klasoj*)-e sous forme adverbiale »
- *interklase batalo*,

et l'expression « compagnes et compagnons de [la] confédération [d']anarchosindicaliste » pourra se traduire ainsi :

Anarkisindikatokonfederacigekunularo. (*Anarkio-sindikato-fedecio-ge-kunulo-aro-o*), (*ge* - les 2 sexes, *aro* - groupe).

Pour finir, on peut dire que toutes les langues évoluent vers plus d'économie ; l'esperanto, lui, vise plutôt au principe d'optimisation, n'étant pas une langue flexionnelle comme le sont toutes les langues occidentales (radicaux, affixes et terminaisons varient selon les rapports qu'ils entretiennent entre eux) :

pluie, pluvieux, pleuvoir - *pluvo*, *pluva*, *pluvi*

L'esperanto, lui, garde l'accusatif (n-complément) en ajoutant la désinence *n* au complément d'objet direct (seul cas où le complément n'est pas introduit par une préposition) :

tuta batalo batalas dominadon, ekspluatadon, frenezadon, ĝi ĝin batalas.
une lutte globale combat la domination, l'exploitation, l'aliénation, elle la combat

et peut ainsi suivre la structure de la langue originelle :

tuta batalo dominadon, ekspluatadon, frenezadon batalas, ĝi ĝin batalas
(cas du japonais)
tuta batalo batalas dominadon, ekspluatadon, frenezadon, ĝi batalas ĝin
(cas de l'anglais).

La désinence *n* servira aussi à éviter quelques équivoques comme « le patron m'exploite plus que vous », où l'on peut entendre « le patron m'exploite plus que ne le fait mon interlocuteur », ou « le patron m'exploite plus qu'il n'exploite mon interlocuteur » dans le premier cas nous écrivons :

la mastro min ekspluatas pli ol vi.

et dans le deuxième :

la mastro min ekspluatas pli ol vin.

esperanton ! (suite)

Autre exemple, « le travailleur saute sur le flic » donnera, si le travailleur se rue vers le flic :

la laboristo saltas sur le policiston

ou si le travailleur s'escrime à le trépigner :

la laboristo saltas sur le policisto.

Remarquons une autre équivoque en anglais, où l'adjectif ne s'accorde ni en genre ni en nombre. Dans la phrase :

I can't agree with the amendements to the draft resolution proposed by the delegation of CNT-AIT

Je ne peux accepter les amendements au projet de résolution proposé (s/e ?) par la délégation de la CNT-AIT,

il faudra choisir entre « ne pas accepter les amendements proposés » ou « ne pas accepter la résolution proposée », ce qui est bien différent. L'esperanto dans ce cas-là, présente les mêmes avantages que le français, plus encore, puisque la désinence du pluriel « j » est audible.

Mi ve povas akcepti la amendojn al la rezoluciprojekto proponitajn/a de la delegitaro de NKL-IAG

Dans son livre « Parlons esperanto »⁴, Jacques Jocquin propose une définition de l'esperanto : c'est une langue accusative non flexionnelle aux caractères agglutinisolants marqués, au lexique majoritairement indo-européen, dotée d'une combinatoire telle que sa syntaxe peut être aussi bien analytique que synthétique.

Diverses critiques et contre-critiques⁵

Bien que l'esperanto cherche à s'éloigner par quelques traits caractéristiquement du modèle indo-européen, il s'y tient fondamentalement tant lexicalement que syntaxiquement, et « *la situation aurait été différente si la langue avait été faite par un Japonais* » (André Martinet, 1991). Si l'on décidait d'établir une langue à vocation universelle, rien ne prouve que l'on ne prendrait pas le modèle indo-européen, les Japonais n'utilisent-ils pas un de ces modèles, la langue véhiculaire anglaise⁶, pour leurs échanges économiques avec le reste du monde ? Langue qui s'est d'ailleurs imposée par l'addition commerciale et coloniale de l'empire britannique et par l'hégémonie du modèle technologique américain. Les facteurs pour qu'une langue internationale s'impose sont multiples (facilité, rationalité, économie...). Si Hitler avait gagné la guerre et que les États-Unis soient réduits à une petite confédération d'États faibles du type de ceux d'Amérique du Sud, ne parlerait-on pas l'allemand dans tous les aéroports ? L'esperanto pourrait donc fonctionner comme langue

internationale pour les mêmes raisons que cette fonction a été assurée par les langues naturelles telles que le grec, le latin, le français ou l'anglais.

Une autre critique est soulevée par Destutt de Tracy (*Éléments d'idéologie*, 1803), qui dit : « *Quand tous les hommes de la terre s'accorderaient aujourd'hui pour parler une même langue, bientôt, par le seul fait de l'usage, elle s'altérerait et se modifierait de mille manières différentes dans les divers pays, et donnerait naissance à autant d'idiomes distincts, qui iraient toujours s'éloignant les uns des autres* ». Nous pouvons constater que cette critique est bien fondée, en voyant les différentes évolutions du portugais et du brésilien par exemple. L'esperanto, lui, n'est qu'une langue auxiliaire et donc non parlée dans la vie quotidienne, il échappe ainsi au risque d'une évolution parallèle. De sorte qu'avec une académie internationale recensant les évolutions et les portant devant un congrès, les congressistes peuvent favoriser le maintien de la langue, ou du moins en contrôler son évolution.

L'esperanto dans l'Association Internationale des Travailleurs

Bien qu'une décision de congrès de l'AIT (en 1996 à Madrid), ait recommandé l'esperanto comme une de ses langues d'échange, le constat reste navrant : seule la FAU (section allemande) a fait paraître, durant 2 ou 3 années suivant cette décision, un bulletin « *gisdatigo* » (mise à jour) entièrement rédigé en esperanto. Quelques courriers circulent, mais l'anglais et l'espagnol restent les langues officielles de l'AIT, ce qui multiplie de fait le travail de traduction des sections non anglophones et non hispanophones.

Mais notre constance, notre volonté sont entières, l'esperanto reste la seule solution linguistique qui peut respecter nos principes fédéralistes : internationalisme, rotation des tâches (chaque personne doit être capable de porter la parole d'un groupe devant un congrès de l'Internationale), émancipation de l'individu, action directe.

Patrice, syndicat intercorporatif de l'Hérault

⁵ - D'après *La recherche de la langue parfaite*, Umberto Eco, éd. Seuil, 1994, ISBN : 2-02-012596-X.

⁶ - Voir au sujet de l'anglais comme langue internationale l'article « *Pour une vraie langue internationale* », dans *La lettre de CDES* n° 201 de mai-juin 2001, supplément régional Midi-Pyrénées au *Combat syndicaliste*.

Cours par correspondance :

SAT Amikaro - 134, Boulevard Vincent Auriol - 75013 Paris - tél. 01 44 24 50 48 fax 01 44 24 50 02 - internet <http://satamikarohm.free.fr>

Sur internet, les premiers pas :

<http://www.kurso.com.br/bazo/elshuto.html?fr>

a pesar de todo **CNT**



No somos mercancía que se venda. Somos y seremos lo que queramos y no lo que quieran que seamos

CNT

adherida a la

AIT